

9 • UN HÉRITAGE TROUBLE

La crise économique des années 1930 est un moment décisif dans l'histoire du système de régulation sociale. Ce dernier est alors débordé par l'ampleur de la demande de protection sociale des familles. La Grande Dépression démontre ce que le mouvement ouvrier affirmait depuis plusieurs décennies : la grande vulnérabilité engendrée par la dépendance des familles au marché du travail pour assurer leur subsistance.

Ce système repose sur un choix de société propre au libéralisme de l'époque. Plutôt que de favoriser l'augmentation des salaires et la réduction des inégalités sociales, il offre de recueillir dans des établissements charitables les « indigents » que les familles pauvres ne peuvent plus protéger. Ces établissements ne visent pas tant à se substituer aux familles en crise qu'à prendre le relais de leur action en attendant généralement qu'elles se recomposent autour d'un homme pourvoyeur jugé « respectable ».



Intérieurs de la prison de Bordeaux provenant de la série
Prisonniers et prisons, par Antoine Désilets, vers 1960.

Fonds Antoine Désilets, BAnQ Vieux-Montréal, Bibliothèque et Archives
nationales du Québec, P697.S1.SS1.SSS18.D101_055 et D101_031



Enfants et religieuses devant le pensionnat de Malioténam au Québec, vers 1950.

Ministère des affaires indiennes et du Nord, Bibliothèque et Archives Canada, PA-212963

Ces institutions rendent des services souvent appréciés par les personnes les plus vulnérables. Leurs façons de faire n'en constituent pas moins un mode particulier d'intervention qui tend à isoler les individus et à restreindre leur liberté. Elles reposent en effet sur des relations de pouvoir qui favorisent de multiples actions humiliantes et abusives portant atteinte à la dignité des personnes.

C'est pourquoi l'institution pose aujourd'hui de douloureux enjeux de mémoire, comme en témoignent l'histoire des « orphelins de Duplessis » et celle des pensionnats pour Autochtones. Ces derniers, dénoncés comme un projet de « génocide culturel » par la Commission de vérité et réconciliation du Canada, illustrent de plus la puissance dévastatrice de l'institution lorsqu'elle s'appuie sur les ressorts idéologiques du colonialisme.

DE LA CHARITÉ AU DROIT SOCIAL

Au cours du XX^e siècle, les critiques portées par les mouvements sociaux, les groupes réformateurs laïques ou religieux et les personnes assistées incitent les pouvoirs publics à délaisser la pratique de l'internement des indigents pour investir dans des politiques sociales centrées sur la protection des revenus des familles : assurance-chômage en 1940, allocation familiale en 1945, sécurité de la vieillesse en 1951, assurance-hospitalisation en 1960, assurance-maladie en 1970.

À la différence de la charité, ces protections sont reconnues comme des droits liés à la citoyenneté, selon un principe d'universalité. Ainsi, la notion honteuse d'indigence, associée à la charité institutionnelle et au système d'assistance publique, disparaît avec la loi de l'aide sociale de 1969. Cette législation reconnaît un droit à un revenu minimal sans distinction fondée sur la race, le sexe, la religion ou les mœurs.

Ces droits sociaux n'ont évidemment pas mis fin à la pauvreté, à l'exclusion, à la discrimination. Non seulement ne couvrent-ils qu'un éventail limité de problèmes sociaux, mais en plus, leur application n'a jamais été à la hauteur de leurs principes, notamment dans le cas de l'aide sociale. Par ailleurs, ces droits sont de plus en plus contestés par les tenants de l'idéologie néolibérale qui considèrent qu'ils réduisent la dépendance des personnes au marché du travail pour survivre, ce qui mènerait à la déresponsabilisation et même à la paresse.



Les organisations communautaires se proposent d'accompagner les personnes vulnérables dans une démarche d'autonomie afin de les aider à sortir de la pauvreté et de l'exclusion. Le conseil d'administration du Comité social Centre-Sud, vers 1978.

Comité social Centre-Sud



Mais l'histoire démontre que ces revendications pour des droits sociaux sont ancrées dans l'expérience, parfois douloureuse ou traumatique, du moment institutionnel dans la prise en charge des problèmes sociaux. D'où la contribution primordiale des mouvements sociaux et communautaires qui portent la mémoire de cette expérience et qui nous rappellent que la qualité démocratique d'une collectivité réside dans sa capacité à incarner la solidarité sociale et à assurer le bien-être et la dignité de ses membres les plus vulnérables.



De haut en bas :

De meilleurs salaires visaient à permettre aux familles ouvrières de répondre non seulement à leurs besoins de base, mais également d'assurer le plein développement de leurs enfants. Des ouvriers de Dominion Oilcloth et leur famille lors d'une grève en 1954.

Écomusée du fier monde

L'accès au logement est au cœur des luttes pour l'autonomie et la reconnaissance des nouveaux droits sociaux. Une manifestation pour les droits en habitation, vers 1980.

Écomusée du fier monde